

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 12 Janvier 2024

Nombre de Membres afférents au conseil d'administration : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de la convocation : 04 Janvier 2024

SEANCE du 12/01/2024

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE et le douze Janvier à 15 heures 00, le Conseil d'Administration de Lavernose-Lacasse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, GUELIN Carole, GUERINI Gilberte, DESPLAS Janine, BONNEMAISON Chantal, MARCHAND Véronique, CELOTTO Monique, LAPORTE Fernand, CASONATO-MIGOTTO Marie-Christine, FERNANDEZ Marie-Lyse

Pouvoirs : LECOMTE Nathalie_pouvoir à GUELIN Carole, DESPLAS Philippe pouvoir à DESPLAS Janine, DOS SANTOS Ludovic pouvoir donné à DELSOL Alain.

Absents excusés : : DOTTO Christian, TORRES Sébastien.

Madame GUELIN Carole a été élue secrétaire de séance.

Objet : Virement de Crédit
Numéro :24-01

N° INSEE : 31287	C.C.A.S de LAVERNOSE-LACASSE	Exercice 2023
------------------	------------------------------	---------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL D ADMINISTRATION
N°1
DECISION MODIFICATIVE N° 1

Date de convocation :	11/12/2023	VOTBS	
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	13
Nombre de membres présents :	10	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

L'an 2024, le 12 janvier, Le conseil d'administration du CCAS légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain DELSOL.

Présents : DELSOL Alain, GUELIN Carole, GUERINI Gilberte, DESPLAS Janine, BONNEMAISON Chantal, MARCHAND Véronique, CBLOTTO Monique, LAPORTE Fernand, FERNANDEZ Marie-Lyze, CASONATO-MIGOTTO Marie-Christine

Procurations : DESPLAS Philippe pouvoir à DESPLAS Janine, LECOMTE Nathalie pouvoir à GUELIN Carole, DOS SANTOS Ludovic pouvoir à DELSOL Alain

Absents : DOTTO Christian, TORRES Sébastien

Excusés :

Secrétaire de séance : GUELIN Carole

Objets : Virement de crédit

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6232 (011) : Fêtes et cérémonies	1 617,89		
6562 (65) : Aides	-769,32		
6568 (65) : Autres secours	-848,57		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par Alain DELSOL, Le Président,, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A lavernose Incasso, le 12/01/2024

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Président,

le(s) secrétaire(s) de séance



REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E.d.e.g.a.i.f.e.com
99_DE-031-213102874-20240112-01-0E

DECIDE

- D'approuver la modification de l'article 1-partie 2- Section III relatif à la définition de l'aide alimentaire

A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 13 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Lavernose-Lacasse, le 12/01/2024

Monsieur Le Maire
Président du CCAS
Alain DELSOL



la secrétaire de séance

Objet : Modification du règlement intérieur
Numéro :24-02

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

Nombre de Membres afférents au conseil d'administration : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés :13
Date de la convocation : 04/01/2024

Objet : Modification du règlement intérieur

Numéro : I- 2024/02

SEANCE du 12/01/2024

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE et le douze Janvier à 15 heures 00, le Conseil d'Administration de Lavernose-Lacasse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, GUELIN Carole, GUERINI Gilberte, DESPLAS Janine, BONNEMAISON Chantal, MARCHAND Véronique, CELOTTO Monique, LAPORTE Fernand, CASONATO-MIGOTTO Marie-Christine, FERNANDEZ Marie-Lyse

Pouvoirs : LECOMTE Nathalie pouvoir à GUELIN Carole, DESPLAS Philippe pouvoir à DESPLAS Janine, DOS SANTOS Ludovic pouvoir donné à DELSOL Alain.

Absents excusés : : DOTTO Christian, TORRES Sébastien.

Madame GUELIN Carole a été élue secrétaire de séance.

Vu le Code de l'action Sociale et des Familles et notamment les articles L.123-6 et L.123-8 et R.123-19,

Vu la délibération 20-10 du 09/12/2020 approuvant le règlement intérieur,

Vu qu'il n'est pas nécessaire de faire mentionner dans la définition de l'aide alimentaire la période pour laquelle les bénéficiaires n'ont pas la possibilité d'acquérir des denrées alimentaires,

Vu la nécessité de faire mentionner sur les bons alimentaires une date butoir d'utilisation afin de faciliter la gestion comptable du budget pour l'exercice en cours.

Le Président décide de modifier le règlement en ce sens :

PARTIE 2 – SECTION III – CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES AIDES ALIMENTAIRES

Article 1 : Définition de l'aide alimentaire :

-En cas d'urgence et sur présentation de justificatifs une aide alimentaire peut être accordée aux personnes n'ayant pas la possibilité d'acheter leurs denrées alimentaires.

- Le ou les bon(s) alimentaire(s) mentionneront une date butoir d'utilisation. Ces bons ne pourront pas être utilisés au-delà de 3 mois à compter de leur date d'émission.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

REÇU EN PREFECTURE

le 22/01/2024

Application appSSE L.espace.com

99_DE-031-213102874-20240112-02-0E

A ce titre, les parties conviendraient de conclure leur partenariat pour une année, renouvelable par tacite reconduction sauf en cas de résiliation. La Présente convention prendrait effet à compter de sa date et signature.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

DECIDE

- d'approuver le partenariat entre le CCAS et la CPTS du sud Toulousain,
- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec la CPTS du sud Toulousain,
- d'autoriser Monsieur le Maire, Président du CCAS à signer ladite convention et toutes les pièces s'y rapportant.

**A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 13 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Lavernose-Lacasse, le 12/01/2024
Monsieur le Maire,
Président du CCAS
Alain DELSOL



La secrétaire de séance
Carole GUELIN

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Carole Guélin', is written over the printed name.

Objet : Approbation et signature de la convention de partenariat entre La CPTS du sud Toulousain et le CCAS de Lavernose-Lacasse
Numéro : 2024/03

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

Nombre de Membres afférents au conseil d'administration : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 13
Date de la convocation : 04/01/2024

Objet : Approbation et signature de la convention de partenariat entre La CPTS du sud Toulousain et le CCAS de Lavernose-Lacasse

Numéro : I- 2024/03

SEANCE du 12/01/2024

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE et le douze Janvier à 15 heures 00, le Conseil d'Administration de Lavernose-Lacasse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, GUELIN Carole, GUERINI Gilberte, DESPLAS Janine, BONNEMAISON Chantal, MARCHAND Véronique, CELOTTO Monique, LAPORTE Fernand, CASONATO-MIGOTTO Marie-Christine, FERNANDEZ Marie-Lyse

Pouvoirs : LECOMTE Nathalie_pouvoir à GUELIN Carole, DESPLAS Philippe pouvoir à DESPLAS Janine, DOS SANTOS Ludovic pouvoir donné à DELSOL Alain.

Absents excusés : DOTTO Christian, TORRES Sébastien

Madame GUELIN Carole a été élue secrétaire de séance.

Exposé des motifs

Madame la vice -Présidente remet copie et donne lecture à l'assemblée de la convention de partenariat avec la CPTS.

Vu les actions de prévention, d'information, de conseil et de soutien auprès des administrés menaient par le CCAS,

Vu les missions exercées par le CCAS visant à développer différentes activités et missions légales ou facultatives directement orientées vers les personnes âgées, les handicapés, les familles, les enfants, en difficultés,

Vu la volonté du CCAS de Lavernose Lacasse de promouvoir la santé de la population, l'accès aux soins et le maintien de l'autonomie,

Le CCAS a été sollicité par la CPTS du Sud Toulousain, afin de conclure avec lui un partenariat, visant à développer l'expérimentation de son programme « prévention FASSIL » (Prévention Financée par des Assureurs Santé Solidaires avec des Interventions sur le Long terme).

Pour cela, une convention de partenariat pourrait être conclue entre le CCAS et la CPTS, Ce partenariat ayant pour objet :

- L'amélioration de l'accès aux soins des patients,
- L'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient,
- Le maintien de l'autonomie des personnes de plus de 60 ans, le tout par le biais du programme ICOPE de L'OMS.

Dans le cadre de cette convention, le CCAS s'engagerait à donner un accès à des locaux pour les intervenants du programme de prévention FASSIL et la mise place d'ateliers de prévention, à diffuser une présentation du partenariat et les actualités relatives au projet de santé de la CPTS sur différents supports de communication.

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/02/2024

Application après L-Infojute.com

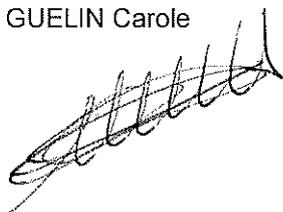
99_DE-031-213102874-20240112-1202103-DE

FEUILLET DE CLOTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 Janvier 2024

LISTE DES DELIBERATIONS	NUMERO
Virement de Crédit	24-01
Modification du règlement intérieur du CCAS	24-02
Approbation et signature de la convention de partenariat entre la CPTS du Sud Toulousain et le CCAS	24-03

La Secrétaire de séance,

GUELIN Carole



Monsieur le Maire- Président du CCAS

DELSOL Alain

